

Le Tribunal criminel siège et condamne à Vidy

Théâtre

***Please, Continue (Hamlet)* met en scène des acteurs et des pros de la justice pour un procès fictif. Verdict dans les mains du public**

La justice se hisse au niveau du théâtre dans *Please, Continue (Hamlet)*, alors que dans la vraie vie c'est souvent l'inverse. Dès demain et jusqu'à jeudi, sur la grande scène du Théâtre de Vidy, Roger Bernat et Yan Duyvendak proposent trois heures de procès spectacle mettant en scène des acteurs et des professionnels de la justice pénale qui se prêtent au jeu. La réalité se mêle ainsi à la

fiction pour juger un jeune des banlieues dans un état de profond désordre psychologique qui a tué le père de sa petite amie. Le cas prend une valeur universelle en empruntant les noms de personnages shakesperiens: Hamlet pour l'accusé, Polonius pour la victime et Ophélie pour la plaignante.

Le jeu fait une large part à l'improvisation, avec dans le rôle du président de la Cour criminelle un véritable magistrat, dans celui du ministère public un vrai procureur, ainsi que d'authentiques avocats au côté du prévenu et de la plaignante et un véritable expert psychiatre. Jean Daniel Martin, président au Tribunal de Lausanne, s'est chargé de coor-

donner l'opération avec les pros qui se succéderont sur scène du 3 au 5 juin. Il paiera bien sûr aussi de sa personne le premier soir, et passera ensuite le relais à ses homologues Alexandre Feser et Sandrine Osojnak.

Cette alliance de la fiction et de la réalité ne s'arrête pas là. Les spectateurs auront connaissance du dossier d'instruction et, durant toute la durée du procès, ils seront invités à prendre des notes. A la fin des interrogatoires, un tirage au sort choisira ceux d'entre eux qui siègeront dans le jury. Accident ou acte délibéré? A l'issue du réquisitoire et des plaidoiries, la Cour et les jurés délibéreront pendant l'entracte. Ils feront la part

des choses entre les éléments à charge et à décharge, et décideront de la culpabilité de l'accusé, ainsi que de la peine qu'il mérite le cas échéant.

Créé en 2011 au Théâtre du Grütli à Genève, *Please, Continue (Hamlet)* a déjà été joué plus d'une soixantaine de fois dans différents pays. Une fois sur deux environ, Hamlet est acquitté du crime qu'on lui reproche. En mars dernier à Genève, il a écopé de 4 ans de prison.

Georges-Marie Bécherraz

Lausanne, Théâtre de Vidy
dès demain et jusqu'au je 5 juin
(19 h 30). Rens.: 021 619 45 45
www.vidy.ch